

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Chevallay

NOIR
Prénoms **François, Adol Ophe**

Grade **sapeur - mineur**

Corps **C^{ie} 10/4^e, 6^e Génie**

N^o **6379 bis** au Corps. — Cl. **1898**

Matricule. **1984** au Recrutement **Annecy**.

Mort pour la France le **14 Octobre 1918**

L.H. C. A. 38, Beauvois (Oise)

Genre de mort **Maladie contractée**

en service commandé

Né le **27 Octobre 1878**

à **S^t Paul** Département **H^{te} Savoie**

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon) }
à dénom^r rue et N^o.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le **2 Novembre 1919**

à **Saint Paul, H^{te} Savoie**

N^o du registre d'état civil

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

n° 87

CHEVALLAY François

Adolphe

**un enfant: Louis, domicilié
à La Fouly, né à Gremay**

Lieu d'inhumation:

département:

commune:

lieu:

Tombe:

Le quatorze octobre mil neuf cent dix-huit
à huit heures et demie à l'H. C. A. 38, S. Postal 205
Beauvois acte de décès de Chevallay François Adolphe
né à 2^{me} classe 6^{em} Génie, C^{ie} 10/4^e, immatriculé sous le n^o
mil neuf cent quatre vingt quatre Recrutement Annecy Classe
II de 1898, né le vingt sept octobre mil huit cent soixante
dix huit à Saint Paul canton d'Annemasse département de la
Haute Savoie domicilié en dernier lieu à Saint Paul d'ancien
domicile à l'H. C. A. 38, S. P. 205 à Beauvois le quatorze
octobre mil neuf cent dix huit à deux heures quinze
Dressé le minutes de maladie contractée en mil neuf cent dix huit
à bonne commandé pour Mort pour la France sur la déclaration de
M^{rs} de Pierre François et de Blanche Jules Françoise demeurés
à Saint Paul canton d'Annemasse département de la Haute Savoie
époux de Chevallay Marie Elise Dressé par nous Pange
qui lecture faite, ont signé avec nous l'officier d'administration
1^{er} classe Maire d'Annemasse de l'H. C. A. 38 Officier de l'Etat Civil
S. P. 205 Beauvois officier de l'état civil sur la déclaration
de Les Déclarants, Maynard Jules 6^e S^{te} L'Officier de l'Etat Civil,
infanterie militaire, âgé de 31 ans, et de Bernard Louis 1^{er}
section infanterie militaire, âgé de 33 ans, tous deux qui ont
signé avec nous après lecture. Signés: Maynard, Bernard, Pange